



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 24 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre novembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 18 novembre 2022, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur COISEL, Monsieur BENOIST

Absents excusés : Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur HAMEL
Madame LEBERTRE a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR
Monsieur GODEL a donné pouvoir à Madame LEMOINE
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Madame LENOEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

**22-087 PARKING DU PLATON. MARCHÉ POUR L'INSTALLATION D'UN TOILETTE.
CONVENTION AVEC RTE POUR LE REMBOURSEMENT DES TRAVAUX**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Dans le cadre de l'aménagement du parking du Platon, afin de remplacer le WC qui a été enlevé à la suite des travaux de RTE, la commune a sollicité plusieurs entreprises pour obtenir des devis pour l'installation d'un toilette composé d'un WC fermé autonettoyant accessible PMR, et à l'extérieur de 2 urinoirs classiques et d'un lave-mains.

Le coût de cette installation est de 45 100€ HT, soit 54 120€ TTC, hors frais annexes (branchement, honoraire architecte pour permis,...) estimés à 5 000€ TTC.

RTE a accepté de prendre entièrement à sa charge le coût de ces travaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, autorise le Maire :

- A signer le marché et tous documents nécessaires pour les travaux d'installation d'un toilette pour un montant de 45 100€ HT, soit 54 120€ TTC ;
- A signer une convention avec RTE pour le remboursement total du coût de l'installation de ce toilette y compris les frais annexes (branchement, honoraires d'architecte...).

Vote : POUR : 16

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thomas DUPONT-FEDERICI

